

# CCH202 - Approfondissement des pratiques de médiation singulière

## Présentation

## Programme

## Contenu

Durant ce parcours, la médiation singulière se définit comme une activité créative spécifique apte à répondre aux problématiques managériales que soulève l'évolution de l'entreprise et plus généralement celle du travail actuel.

La formation lie l'action à la recherche.

Soumis à variation en fonction de l'expérience des participants, le contenu s'articule autour de points d'élaboration relatifs au traitement de la demande de médiation, au montage institutionnel nécessité par le dispositif, au pouvoir et à l'autorité, au rapport à la loi et la règle, à la place du sujet dans le travail, au positionnement tenu par le médiateur dans la relation avec son client.

Valide le 06-10-2022



**Code : CCH202**

Unité d'enseignement de type mixte

10 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **75 heures**

**Responsabilité nationale :**  
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / 1